

Charte de valeurs des Jardins de Cocagne¹

Introduction	2
Une Mission sociale axée sur le droit au travail des personnes en fragilité sociale et professionnelle	3
Une mission agricole attachée au respect du vivant, pour défendre la Terre	4
Une mission alimentaire, territoriale, axée sur l'engagement de la population et la justice sociale	5
Une mission de travail en réseau de pairs et d'appartenance commune	6
Une mission d'inspiration des trajectoires économiques de la Transition	7

¹ Adoptée le 10 mai 2022 en Assemblée Générale Extraordinaire

INTRODUCTION

Le Réseau Cocagne est une association nationale composée de structures d'insertion par l'activité économique agissant principalement dans les domaines de la production végétale et de l'alimentation.

Les membres du Réseau Cocagne se reconnaissent d'une grande famille de l'action sociale, celle de l'insertion par l'activité économique, accordant au travail des capacités de réalisation personnelle et d'émancipation. Cette famille associative a inventé, depuis plusieurs décennies, avec des moyens et procédés simples, de nombreuses réponses pour l'écologie et l'amélioration des conditions de vie au quotidien. A notre sens, ces enjeux sont réunis aujourd'hui sous une appellation : la transition écologique et solidaire. Dans les territoires où nos membres sont implantés, nous en sommes les artisans.

Ainsi, en participant activement à la construction d'une « économie de la maison commune » que nous croyons porteuse d'avenir pour l'emploi et la capacité d'agir des plus démunis, nous, membres du Réseau Cocagne, premier développeur des abonnements aux paniers bio en France, reconnaissons nous inscrire entièrement dans cette évolution sociétale souhaitable.

Par l'action économique, la professionnalisation, l'innovation territoriale et la coopération, nous nous engageons à l'accueil et à l'attention apportés aux personnes les plus vulnérables, sans discrimination ; à la défense du droit au travail dans une logique émancipatrice comme du droit du travail dans une logique protectrice ; au respect du sol et du vivant ; à la santé des femmes et des hommes.

Nous nous engageons ainsi à concevoir de nouveaux arts de vivre, ensemble, tels des lieux havres face à l'adversité.

Ces engagements nous confèrent en conséquence de grandes missions : une mission sociale ; une mission agricole ; une mission alimentaire ; une mission de travail en réseau de pairs ; une mission d'inspiration.

Ces missions donnent lieu à l'identification d'exigences communes auxquelles nous déclarons souscrire.

UNE MISSION SOCIALE AXEE SUR LE DROIT AU TRAVAIL DES PERSONNES EN FRAGILITE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Nous accueillons depuis toujours des femmes et des hommes en recherche d'emploi et mobilisons les conditions d'un retour à l'activité en proposant un travail valorisant.

En cela, nous affirmons la valeur du travail dans la construction et la réalisation personnelle. L'accompagnement que nous réalisons doit d'abord permettre que chaque personne prenne conscience de ses qualités. Cette valeur est révélée par les capacités et les potentiels personnels, mais aussi par la force de travail engagée collectivement dans la participation à la création des territoires d'alimentation inclusifs tels qu'ils sont définis dans la présente charte.

Nous, professionnels de l'insertion, nous nous engageons à garantir un projet social partagé et adapté aux caractéristiques du territoire d'implantation ; à recruter des groupes équilibrés avec des effectifs diversifiés ; à veiller au professionnalisme de l'encadrement technique et socio professionnel, mais aussi des intervenants extérieurs, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des personnes en parcours ; à confier des responsabilités accessibles dans une organisation apprenante ; à recourir à des outils de suivi et d'évaluation adaptés aux parcours des personnes.

Nous nous attachons également à ce que la démarche de retour à l'activité procède d'un choix personnel et cherchons pour cela à débloquer les situations susceptibles d'entraver les parcours. L'objectif est de créer une dynamique collective vertueuse dans laquelle chaque salarié est acteur, riche de son expérience et de ses différences, et se sent impliqué. Nous expérimentons, à travers la mise en place d'espaces de réflexivité, une organisation qui reconnaît le travail réel, le caractère essentiel de l'apport de chacun et qui pense l'évaluation des résultats sur des bases collectives.

En ce sens, de l'insertion nous travaillons à l'inclusion des personnes et participons à convaincre le monde économique de s'adapter aux forces de travail présentes. Nous participons, tant que nous le pouvons, à générer de nouvelles trajectoires économiques territoriales permettant l'emploi durable, notamment par des projets de création d'activité des personnes accueillies.

UNE MISSION AGRICOLE ATTACHEE AU RESPECT DU VIVANT, POUR DEFENDRE LA TERRE.

La terre nourricière maintient les êtres vivants, supporte le travail quotidien de Cocagne, mérite pour cela égards et ménagement. Nous en prenons soin avec humilité, mais exigence, à *la lettre* de la certification AB et, au-delà, *dans l'esprit* de progrès de l'agriculture biologique par ses fondateurs et ses pionniers actuels.

Nous, professionnels de l'agriculture bio, nous nous engageons à encadrer le travail de la terre par nos équipes avec des chef-e-s de culture et encadrants techniques disposant, ou en mesure de disposer, de qualifications et de compétences pour l'insertion en support agricole ; à implanter et organiser les sites de culture de façon rationnelle ; à adopter des méthodes culturales et un outillage performants ; à élaborer un plan de culture cohérent, à garantir la qualité, la fraîcheur et la diversité de la production.

La préservation de la santé des travailleurs constitue également un axe prioritaire de nos pratiques écologiques. Par ailleurs, pour faire face aux changements climatiques, nous nous engageons notamment à développer mieux encore la vie des sols, à préserver la diversité variétale ; à viser la sobriété énergétique, ainsi qu'une production soucieuse de la ressource en eau.

Ainsi, nous contribuons au mouvement de la bio en France en étant membre de la Fédération nationale de l'agriculture biologique, elle-même membre du mouvement international IFOAM.

Enfin, nous affirmons que les personnes les plus démunies ont particulièrement besoin des réponses écologiques. Nos activités dans ce domaine procèdent par conséquent de notre mission sociale. Dès lors, toute autre activité de diversification menée par les entités porteuses d'un Jardin de Cocagne s'inscrira dans une démarche de performance et de progrès écologique propre à l'activité et à sa certification quand cela est possible.

Face aux adversités générées par l'anthropocène, nous reconnaissons que la production du savoir sur le vivant et en retour, notre intelligence et notre force de travail au service d'une relation retrouvée avec le vivant, doivent présider nos modèles économiques et sociaux et nous permettre de mieux comprendre notre place. Ainsi, nous participons à concevoir de nouvelles « *manières d'être vivants* » dans le respect de la Terre, des êtres et des ressources qu'elle porte.

UNE MISSION ALIMENTAIRE, TERRITORIALE, AXÉE SUR L'ENGAGEMENT DE LA POPULATION ET LA JUSTICE SOCIALE

La création d'une communauté d'usagers des jardins entre producteurs, salariés en parcours, encadrants et population locale est au cœur du modèle alimentaire des Jardins de Cocagne. Ainsi, le concept originel, ni exclusif, ni obligatoire, d'abonnement panier sécurise la production et les parcours des personnes en insertion.

Nous, professionnels d'une alimentation bio solidaires, nous nous engageons à garantir une alimentation saine, de qualité et qui préserve l'environnement (produits frais, diversifiés, certifié bio, ...) en réponse à un engagement de consommation régulière et durable ; à tenir les adhérents informés, à les associer aux projets, à les impliquer à tous les échelons de la mise en marché.

La mission alimentaire des Jardins de Cocagne s'étend à d'autres prérogatives :

La relocalisation de notre alimentation : face aux crises géopolitiques et climatiques, il s'agit de construire des écosystèmes alimentaires territorialisés. Ces initiatives respectent les principes suivants : intervenir en réponse aux besoins et aux opportunités du territoire ; conserver le principe de distribution en circuit court (moins de deux intermédiaires) et de distance courte (infra régionale ou frontalière). S'inscrire dans une démarche d'économie sociale et solidaire ; défendre la place de l'agriculture biologique et de ses professionnels au cœur de ces systèmes ; développer la coopération territoriale

La justice sociale et la démocratie alimentaire L'accès digne de toutes et de tous à une alimentation de qualité est indissociable de notre mission sociale. Le bien vivre alimentaire et ses bienfaits sur la santé passe par une offre économiquement accessible et de nouvelles stratégies domestiques pour les foyers en situation de précarité. Se joue là l'accès de toutes et tous au repas partagé pour le lien social.

Nourrir : Seul l'acte culinaire rend une bonne part de nos produits comestibles mangeables. Si nous voulons bien nous nourrir ensemble, le soin apporté à la cuisine des aliments participe de notre engagement alimentaire dont les principes sont explicités dans le référentiel du bien vivre alimentaire.

Les membres du Réseau Cocagne, acteurs de la chaîne alimentaire, conscients de l'importance de leur contribution à la *souveraineté alimentaire territoriale* et aux multiples effets utiles générés par le bien-vivre alimentaire, s'inscrivent dans un « projet alimentaire de référence » relevant de ces trois volontés. Dans celui-ci, la diversité alimentaire, la qualité originelle des produits incorporés, le soin culinaire, et les questions sociétales traitées par des pratiques agricoles vertueuses au plan social, environnemental et patrimonial sont associés et travaillés dans une même approche d'ensemble.

Ce projet est proposé aux partenaires locaux - collectivités publiques ; professionnels de la filière; acteurs sociaux ; populations... - comme base de contribution à notre coopération locale.

UNE MISSION DE TRAVAIL EN RESEAU DE PAIRS ET D'APPARTENANCE COMMUNE

Les défis du XXI^{ème} siècle, les adversités rencontrées au quotidien, les « effondrements successifs » amorcés ou en perspective, exigent de nous une montée en compétence des équipes salariées et bénévoles, ainsi qu'une modernisation de nos appareils et de nos procédés de production.

Faire ensemble, faire réseau

Nous, Jardins de Cocagne appartenant à un réseau constitué depuis plus de 20 ans, nous engageons à :

- adopter une démarche de mutualisation régulière en partageant et en faisant bénéficier aux autres membres du Réseau Cocagne, de nos acquis, nos expériences, nos outils ;
- participer activement à la valorisation de notre impact collectif en contribuant à l'Observatoire des Jardins de Cocagne ou toute autre démarche nationale de collecte d'informations ;
- organiser des dispositifs participatifs :
 - comme les espaces réflexifs qui permettent l'analyse entre pairs et la prise en compte des avancées du travail réel ;
 - comme les « dialogues de coopération », rendez-vous à date permettant de faire le point sur l'état d'avancement des coopérations et apports mutuels entre le Réseau national et chacun de ses membres. Les dialogues de coopération permettent des formes d'engagements adaptées aux avancées de chaque Jardin.
- contribuer au Lab'Cocagne, espace de réflexion et d'action pour croiser les savoirs théoriques et pratiques ;
- mentionner l'affiliation au Réseau Cocagne sur tous les supports de communication pertinents: signalétique d'accueil des sites, supports de communication externes...

Faire ensemble, faire mouvement

Parce que nous ne pouvons pas réussir seuls, que nous appartenons déjà à des collectifs et que nous travaillons déjà avec d'autres, nous nous engageons également à :

- participer aux réflexions nationales en vue d'enrichir nos pratiques et nos coopérations ;
- partager les dispositifs de professionnalisation de nos structures et nos personnels d'encadrement ;
- proposer d'ambitieuses dispositions de formation continue par le biais de l'offre de Travail et Transitions, que nous avons co-construite avec d'autres réseaux fondateurs;
- privilégier les stratégies collectives de recherche de partenariat chaque fois qu'il est possible de générer des gains plus importants pour l'ensemble des membres du ou des réseaux ;
- souscrire à des démarches de recherche sur la base de nos expériences, de nos analyses partagées, en coopération avec des laboratoires pertinents dans les domaines traités.

UNE MISSION D'INSPIRATION DES TRAJECTOIRES ECONOMIQUES DE LA TRANSITION

Si nous voulons le droit au travail accessible à tous, si nous voulons pratiquer l'agriculture en ménageant la Terre, les gens, le vivant, si nous voulons le bien vivre alimentaire pour chacun, il nous faut alors façonner de nouvelles trajectoires économiques territoriales et les partager.

Nous, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaires, nous engageons à combattre les logiques de concurrence et privilégier la coopération ; faire participer les « usagers » du Jardin à la gouvernance de notre projet associatif et sociétal et d'animer cette gouvernance partagée dans la durée ; chercher les alliances et adhérer aux instances locales de représentation (de l'agriculture biologique, de l'Insertion par l'Activité Economique et de tout autre secteur pertinent en fonction de l'action menée sur le territoire) ; développer une vision systémique du parcours des salariés qu'ils accompagnent au sein de leur territoire ; nous inscrire dans des dispositifs territoriaux et professionnels au service de l'alimentation durable.

Au-delà de ces principes, notre Réseau s'inscrit pleinement dans l'histoire associative de notre pays en revendiquant les espaces nécessaires à l'expérimentation d'idées neuves dans le domaine du travail, portées par ses membres. Ainsi, nous sommes capables de proposer des actions d'intérêt général aux côtés de l'action publique, de l'expérimenter et de la développer.

Ces initiatives démontrent la pertinence de nouvelles trajectoires économiques qui se caractérisent notamment :

- par la prise en considération de l'ensemble des effets utiles générés par l'activité ;
- par la reconnaissance que ces effets utiles associés les uns aux autres, constituent une véritable performance d'ensemble, créatrice de valeur ;
- par la reconnaissance de la place des activités immatérielles dans la création de valeur ;
- par la reconnaissance de la coopération dans les processus économiques territoriaux que nous participons à générer ;
- par la reconnaissance de la place tous les usagers de notre activité, personnels, populations, habitants dans la construction des réponses économiques des Jardins.

Au cœur d'un environnement sans cesse bouleversé, nous croyons à la force de notre collectif, renforcé par un système d'alliances avec des acteurs que nous considérons comme majeurs pour l'avancée de notre action et de notre pensée.

Un manifeste, le Manifeste des Terres Nourricières de Cocagne, fera état tous les trois ans de notre trajectoire, de notre plaidoyer, des avancées de terrain que nous voulons marquer, face à la conjoncture et ses bouleversements et en vertu de la stratégie d'alliances que nous jugeons nécessaire de construire à cette fin. Ainsi, en souscrivant volontiers à des collectifs plus importants, nous participons, aux côtés de formes de démocraties instituées de notre pays, à l'émergence d'une nouvelle forme de démocratie. Une « *démocratie sociétale* », issue des besoins exprimés, du travail réel, de nos agir.